

Comité technique de réseau Insee du 5 novembre 2020

Voeux de la CFE-CGC Insee et résultats des votes

Bilan handicap et SST

Voeu N°1 (voeu N°12 formulé au CTR du 28/11/19):

"Les élus en CTR demandent la mise en place à l'Insee d'ateliers spécifiques en collaboration avec des associations spécialisées, ouverts à l'ensemble des personnels, pour sensibiliser les agents qui ne sont pas en situation de handicap aux difficultés de leurs 337 collègues concernés par un handicap."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
9 (CFE-CGC, CGT-Sud, CFDT-CFTC)		1 (FO)	

Voeu N°2 (voeu N°9 formulé au CTR du 28/11/19) :

"Les élus en CTR demandent la présence sur le site de la direction générale d'un médecin de prévention à temps complet, d'un personnel infirmier et d'un psychologue du travail. Pour les autres établissements de l'Insee, les élus demandent que soit partout assuré tout au long de l'année l'accès à un médecin de prévention, dans des conditions conformes aux textes réglementaires".

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°3 :

"Les élus en CTR demandent que soit organisée chaque année, en lien avec la MFP, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, à la DG et dans les établissements régionaux".

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
6 (CFE-CGC, CGT-Sud)	4 (CFDT-CFTC, FO)		

Impact du confinement sur les activités d'enquête

Voeu N°4 :

"Les élus en CTR demandent que soit effectuée et présentée au CTR en 2021 une analyse de l'impact du changement de protocole sur la qualité des données, pour les principales enquêtes ménages (TeO, EEC, SRCV)."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT-CFTC)		6 (CGT-Sud, FO)	

Actions liées à la crise sanitaire

Voeu N°5 :

"Les élus en CTR demandent que les agents puissent disposer d'un équipement adapté aux conditions extraordinairement dégradées d'exercice de leurs fonctions dans le cadre du travail à distance 5 jours sur 5. Ils demandent en priorité la possibilité de pouvoir récupérer leur fauteuil de bureau, le déploiement de micro-casques bluetooth et la mise en place d'une indemnité forfaitaire pour couvrir des frais d'équipement spécifiques."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°6 :

"Les élus en CTR demandent que soit favorisé l'accès à tous les outils numériques susceptibles de faciliter le travail à distance entre les agents. Les élus demandent en priorité l'accroissement du nombre des licences "zoom pro" pour que tous les animateurs des réunions d'équipe à distance puissent en bénéficier sans plus attendre. Ils demandent en outre que soit mise en oeuvre une réelle volonté institutionnelle de promouvoir et d'accompagner les agents dans l'utilisation des outils collaboratifs développés par la Dinum, tels que la plateforme Osmose ou Tchap."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT-CFTC)		6 (CGT-Sud, FO)	

Voeu N°7 :

"Les élus en CTR demandent qu'une attention particulière soit portée à nos collègues en poste en SSM ou en détachement, qui pourraient se trouver davantage isolés vis-à-vis de l'institut pendant le confinement. Ils demandent en particulier la réactivation immédiate du site agora spécial télétravail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°8 :

"Les élus en CTR demandent le renforcement de l'accès à un psychologue du travail pour tous les agents de l'institut, par la souscription à l'option existante permettant de communiquer les coordonnées d'un agent, avec son accord, à un psychologue du travail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
5 (CFE-CGC, CFDT-CFTC, FO)		5 (CGT-Sud)	

Voeu N°9 :

"Les élus en CTR demandent une simplification des procédures de gestion administrative des temps de travail dans sirhius, tant que le travail à distance 5 jours sur 5 sera mis en oeuvre, afin d'alléger la charge collective associée. Les élus demandent notamment que sirhius soit renseigné de manière centralisée pour les agents travaillant à domicile à 100%, tout en permettant à chacun de pouvoir poser des congés, des jours de récupération de délais de route ou des ASA exceptionnelles, sans passer par une procédure d'annulation. Ils demandent en outre que les agents travaillant sur site soient considérés au forfait, afin de leur permettre la gestion la plus souple possible de leurs horaires de travail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
1		9 (CGT-Sud, CFDT-CFTC, FO)	

Voeu N°10 :

"Les élus en CTR demandent que soit ouverte sans attendre une réflexion sur le droit à la déconnexion tirant les enseignements déjà riches de la première période de confinement. Les élus demandent que l'arrêt technique des envois de mails en semaine de 20h à 7h et les samedis et dimanches (en tenant compte des sites ultra-marins) soit expérimenté, comme cela est mis en oeuvre dans d'autres organismes. L'objectif poursuivi est d'alléger la charge mentale des agents en contribuant à clarifier la délimitation des temps de vie, enjeu central du travail à domicile à 100%. "

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
6 (CFE-CGC, CGT-Sud)		4 (CFDT-CFTC, FO)	